

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Ce rapport est particulièrement important en termes d'éducation et il concerne le soutien aux projets scolaires et périscolaires et cela me donne l'occasion de faire un point sur la rentrée qui vient de se dérouler.

Ces actions s'inscrivent obligatoirement à cheval sur deux années budgétaires : 2008 et 2009, pour couvrir entièrement l'année scolaire. Mais d'abord, un mot sur la rentrée 2008.

Le bilan final de la carte scolaire se traduit par 9 fermetures et 12 ouvertures de classes, soit une stabilité apparente des postes qui cache, en fait, une évolution négative de l'accueil en maternelle comme M. le Maire vient de le rappeler, mais je vais vous donner des éléments. Il y a eu, à cette rentrée, 4 retraits pour 3 ouvertures, alors que Lyon a encore une démographie de ce point de vue très positive, ce qui signifie qu'il y a une évolution en recul encore à cette rentrée sur l'accueil des 3 ans.

Le phénomène général que soulignait Gérard Collomb tout à l'heure, prend une dimension très concrète puisque l'on est passé de 33 % à 20 % des moins de 3 ans scolarisés à l'école maternelle à Lyon. C'est plus de 1.000 enfants en comptant ceux de cette rentrée qui ne sont plus accueillis en école maternelle. Si vous comparez cela avec le nombre de berceaux créés, effectivement vous voyez qu'une des plus fortes progressions au plan national de l'effort en matière de petite enfance a été absorbée par ce retrait de l'Etat.

La Cour des Comptes vient effectivement de s'en émouvoir et je voudrais y revenir puisque c'est elle qui parle d'incohérence en termes de dépenses publiques, puisque cela consiste, et ceci est renforcé dans un rapport d'un député UMP, action qui consiste à transférer l'accueil des enfants de l'école à la petite enfance.

Or, puisque l'on est en période de difficultés budgétaires, que ce soit sur le plan national mais aussi pour toutes les communes, sachez que l'accueil en petite enfance revient bien plus cher à la collectivité que l'accueil en maternelle et en plus, il y a des enjeux éducatifs très importants, en particulier, même si je sais qu'il y a des polémiques, pour les enfants en difficulté qui représentent pour nous une priorité.

Non seulement cela coûte moins cher et c'est préférable sur le plan éducatif, mais aujourd'hui il s'agit d'un transfert pur et simple de l'Etat sur les communes et c'est quand même un mauvais compte global de l'utilisation des dépenses publiques et des comptes sociaux. Lyon n'échappe pas à ce contexte national malgré nos efforts. Oui, la rentrée 2008 dans les écoles a été techniquement réussie grâce aux travaux

réalisés par la ville dans les écoles et je voudrais en remercier les services car je crois que la qualité, les délais ont été particulièrement appréciés par les usagers mais aussi par la coopération locale avec l'inspection académique. Ceci dit, les problèmes sont bien là et pèsent sur les familles et les enfants, surtout les plus petits.

Cette rentrée est aussi celle de nombreuses réformes nationales dans les écoles, engagées dans la précipitation et sans concertation nationale avec les élus, les parents, les enseignants.

Simplement, l'impact de ces réformes ne sera sans doute mis en évidence que sur la durée, petit à petit.

Ainsi, le nouveau calendrier scolaire se traduit par 12 jours d'école en moins et donc un allègement des contenus au détriment de l'éducation artistique et de l'Education Sportive et Physique en particulier. Mais il n'est pour le moment vécu à Lyon, qui était déjà sous le régime des 4 jours hebdomadaires, que sous la forme de 12 jours de vacances en plus et l'alignement sur les vacances nationales.

Pour le reste, les discussions menées avec l'Inspection Académique ont permis d'articuler les nouvelles interventions de l'Education Nationale en dehors du temps scolaire avec celles de la Ville, en cohérence avec le Projet Educatif Local.

Les enseignants devront prendre en compte le soutien en lecture-écriture et dans les écoles relevant de l'éducation prioritaire, les études dirigées à effectifs allégés. La Ville se recentre sur les ateliers sportifs et culturels tout en maintenant la priorité aux quartiers politiques de la ville. Elle renforce le soutien aux bibliothèques des écoles et aux classes transplantées en contrepartie de ces évolutions.

Cependant, et j'attire votre attention là-dessus, il nous faudra vérifier cette année que cet accord se concrétise bien dans la réalité pour en mesurer l'impact.

Ainsi, tout en restant les yeux ouverts devant les risques de ces réformes, nous essayons d'en transformer la mise en œuvre au profit de nos enfants. Il faudra en faire, je le dis encore, le bilan le moment venu.

Notre délibération qui est le fruit des réponses des écoles et des associations à notre appel à projets va permettre d'assurer les garderies du matin pour toutes les écoles le demandant et de renforcer l'encadrement du temps de midi qui posait problème dans un certain nombre d'écoles.

Plus largement, sur le temps scolaire, la Ville :

- finance 190 auxiliaires BCD en lien avec l'université qui les forme ;

- finance les actions des projets d'école avec une forte progression des actions liées au patrimoine et à l'éducation à l'environnement avec une forte priorité aux Réseaux d'Education Prioritaire ;
- accompagne les parents avec les 28 lieux accueils parents, les journaux d'école, le site internet de la Ville ;
- finance à 50 % les classes vertes en élémentaire ;
- assure l'intervention d'éducateurs musicaux et sportifs dans les écoles élémentaires ;
- finance le transport vers les équipements sportifs, les piscines et les musées ou institutions culturelles.

Le principe de base de ces interventions de la Ville est de ne jamais se substituer aux enseignants mais de permettre de réaliser des actions impossibles à envisager sans elles, de favoriser la réussite de chaque enfant, d'agir contre les discriminations et les inégalités.

En tant que ville éducatrice, nous mobilisons les ressources et les acteurs éducatifs de la cité pour nos enfants. 2008-2009 sera d'ailleurs l'année du renouvellement du Projet Educatif Local et du Contrat d'objectifs et de moyens Ville / Education Nationale.

Sur le temps périscolaire, nous mobilisons vacations et subventions pour 121 garderies du matin et 210 garderies du soir, pour les études dirigées, l'encadrement éducatif du temps de midi avec 226 groupes et 117 ateliers sportifs, culturels, informatiques du soir jusqu'à 17 h 45 à l'école.

Nous cofinançons avec la Caisse d'Allocations Familiales, l'Etat, la Région et le Département des actions d'accompagnement à la scolarité, des associations des écoles, en particulier dans le cadre du programme de réussite éducative, en mettant l'accent sur le suivi individualisé des enfants en difficulté. C'est la Ville et en particulier la DPSE qui coordonne ces actions avec les écoles et les enseignants. L'Internat Favre a été complètement intégré à cette démarche.

Ce sont ainsi près de 863 actions associatives qui sont soutenues pour les 52 structures partenaires et les 6 collèges concernés.

Voilà, chers Collègues, quelques chiffres illustrant la rentrée et l'intervention de la Ville.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)